

**DEC-BAC en sciences infirmières (6605) - Lévis**  
**Cheminement à temps complet 2 ans avec étés à temps partiel (6 trimestres)**

\*\*Les sigles de cours en caractères gras et entre parenthèses sont des cours préalables.

TRIMESTRE 1 AUTOMNE 15 CRÉDITS	TRIMESTRE 2 HIVER 14 CRÉDITS	TRIMESTRE 3 ÉTÉ 7 CRÉDITS	TRIMESTRE 4 AUTOMNE 15 CRÉDITS	TRIMESTRE 5 HIVER 15 CRÉDITS	TRIMESTRE 6 ÉTÉ 6 CRÉDITS
SSN102 21 - Méthodes de travail en sciences infirmières (1cr.)	SSN104 21 - Recherche en sciences infirmières et biostatistique II (3cr.) (SSN10321)**	SSN116 21 - Éducation pour la santé (3cr.) (SSN11321)	SSN213 21 - Soins infirmiers en santé communautaire II (3cr.) (SSN11321)	Cours optionnel 1 (3cr.)	Cours optionnel 2 (3cr.)
SSN103 21 - Recherche en sciences infirmières et biostatistique I (3cr.)		SSN117 21 - Approches familiales en soins infirmiers (3cr.) (SSN11521)	<b>3 cours (9 crédits) parmi les suivants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>SSN202 21 - Soins palliatifs et fin de vie (3cr.)</li> <li>SSN203 21 - Soins inf. en santé mentale (3cr.)</li> <li>SSN204 21 - Soins infirmiers auprès de la personne âgée (3cr.)</li> <li>SSN205 23 - Pratiques exemplaires en soins de peau et de plaies (3cr.)</li> </ul> ***Les 4 cours sont obligatoires au cheminement	<b>1 cours (3 crédits) parmi les suivants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>SSN202 21 - Soins palliatifs et fin de vie (3cr.)</li> <li>SSN203 21 - Soins inf. en santé mentale (3cr.)</li> <li>SSN204 21 - Soins infirmiers auprès de la personne âgée (3cr.)</li> <li>SSN205 23 - Pratiques exemplaires en soins de peau et de plaies (3cr.)</li> </ul> ***Les 4 cours sont obligatoires au cheminement	
SSN105 21- Collaboration intra/interprofessionnelle I (1cr.)	SSN106 21 - Collaboration intra/interprofessionnelle II (1cr.) (SSN10521)	SSN107 21 - Collaboration intra/interprofessionnelle III (1cr.) (SSN10621)	SSN214 23 - Soins critiques II (3cr.) (SSN11421)  * L'INSCRIPTION AU STAGE EN SOINS CRITIQUES DOIT SE FAIRE DANS L'ANNÉE QUI SUIVRA LA RÉUSSITE DU COURS SOINS CRITIQUES II. <b>SANS QUOI, L'ÉTUDIANT (E) NE SERA PLUS CONSIDÉRÉ(E) COMME PRIORITAIRE AUX FINS DE PLACEMENT DE STAGE ET S'EXPOSE À PROLONGER SON CHEMINEMENT.</b>	SSN309 21 - Situations cliniques et démarche de soins infirmiers III (3cr.) (SSN21421)	SSN323 21 - Stage en santé communautaire (3cr.) (SSN21321) Permis d'exercice de l'OIIQ exigé.  <b>OU</b> SSN324 21 - Stage en soins critiques (3cr.) (SSN21421)  * L'INSCRIPTION AU STAGE EN SOINS CRITIQUES DOIT SE FAIRE DANS L'ANNÉE QUI SUIVRA LA RÉUSSITE DU COURS SOINS CRITIQUES II. <b>SANS QUOI, L'ÉTUDIANT (E) NE SERA PLUS CONSIDÉRÉ(E) COMME PRIORITAIRE AUX FINS DE PLACEMENT DE STAGE ET S'EXPOSE À PROLONGER SON CHEMINEMENT.</b> Permis d'exercice de l'OIIQ exigé.
SSN108 21 - Assises théoriques en sciences infirmières (3cr.)	SSN114 21 - Soins critiques I (3cr.) (SSN10921)			SSN302 21-Projet d'intégration (3cr.) (SSN21321) Permis d'exercice de l'OIIQ exigé.	
SSN109 21 - Situations cliniques et démarche de soins infirmiers I (3cr.)	SSN110 21 - Situations cliniques et démarche de soins infirmiers II (3cr.) (SSN10921)				
<b>2 cours (4 crédits) parmi les suivants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>SSN111 21 - Enjeux éthiques et pratique soignante (2cr.)</li> <li>SSN112 21 - Défis sociétaux et leadership infirmier (2cr.)</li> <li>SSN115 21- Relation thérapeutique en soins infirmiers (2cr.)</li> <li>SSN113 21 - Soins infirmiers en santé communautaire I (2cr.)</li> </ul> ***Les 4 cours sont obligatoires au cheminement	<b>2 cours (4 crédits) parmi les suivants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>SSN111 21 - Enjeux éthiques et pratique soignante (2cr.)</li> <li>SSN112 21 - Défis sociétaux et leadership infirmier (2cr.)</li> <li>SSN115 21- Relation thérapeutique en soins infirmiers (2cr.)</li> <li>SSN113 21 - Soins infirmiers en santé communautaire I (2cr.)</li> </ul> ***Les 4 cours sont obligatoires au cheminement				

Pour s'inscrire aux cours du Palier 2 - Secteurs de soins, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi 48 crédits, comprenant les 24 crédits intégrés et 24 crédits du Palier 1 – Fondements. De même, pour s'inscrire aux cours du Palier 3 - Intégration, l'étudiante ou l'étudiant doit avoir réussi 72 crédits, soit les 24 crédits intégrés, les 36 crédits du Palier 1 - Fondements et 12 crédits de cours obligatoires du Palier 2 - Secteur de soins.

Palier 1	Fondements	36 crédits
Palier 2	Secteurs de soins	24 crédits
Palier 3	Intégration	12 crédits
Portion universitaire		72
Crédits intégrés		24
Total		96 crédits

**Cours optionnels** (préalable 48 crédits réussis : soit les 24 crédits intégrés et 24 crédits du Palier 1)

**Choisir 2 cours parmi les suivants :**

- **SSN20621**- Santé de l'enfant et de l'adolescent (3cr.)
- **SSN20721** - Gestion des soins infirmiers (3cr.)
- **SSN20821** - Surveillance électrocardiographique avancée (3cr.)
- **SSN20921** - Soins interculturels (3cr.)
- **SSN21021** - Stage interculturel en santé (3cr.) (**SSN20921 et SSN21321**)
- **SSN21121** -Méthodes quantitatives appliquées aux sciences de la santé (3cr.)
- **SSN21221** - Soins infirmiers en oncologie (3cr.)
- Cours du programme en périnatalité (selon offre de cours)
- Cours de 3 crédits du certificat en santé mentale (selon offre de cours)

Tous ces cours ne pourront toutefois pas être placés systématiquement à l'offre de cours tous les trimestres. Il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de consulter les cours offerts et de faire son choix parmi les cours disponibles.

**\*\*Les sigles de cours en caractères gras et entre parenthèses sont des cours préalables.**